



Revue de presse

Janvier – février – mars 2018



mon **E**ntreprise **S**ociale et **S**olidaire à l'École

TABLES DES MATIERES

Source : Le Progrès.....	2
Source : Education & Pédagogie.....	3
Source : Ouest France.....	6
Source : CRESS Auvergne Rhône-Alpes.....	8

Le pense-bête des élèves du lycée Quinet

19 janvier 2018 – Le Progrès

<http://www.leprogres.fr/ain-01-edition-bourg-et-environs/2017/12/10/mini-entreprise-au-lycee-quinet-tous-les-postes-sont-pourvus>

VENDREDI 19 JANVIER 2018 LE PROGRES

ACTU BRESSE 17

BOURG-EN-BRESSE INITIATIVE

Le pense-bête des élèves du lycée Quinet

Les élèves de terminale STMG (sciences et technologies du management et de la gestion) du lycée Edgar-Quinet se forment en vue d'avoir toutes les clefs pour comprendre l'organisation et le fonctionnement des entreprises.

Jeudi, les 34 jeunes se sont réunis pour une assemblée générale, avec Jean-Claude Perron correspondant régional de l'ESPER (Économie sociale partenaire de l'école de la république). « J'interviens dans les écoles primaires, les collèges et les lycées, explique-t-il. Mon rôle est de faire connaître l'économie sociale et solidaire. »

Les bénéfices reversés à une association solidaire

Toute la classe participe à la fabrication du produit choisi : un pense-bête. « Notre article est conçu à partir de matériaux de récupération tels que le liège, des chutes de bois, de la colle », précise Lucie Hardy la gérante de la mini-entre-



■ Les jeunes sont fiers de présenter les prototypes de leur produit. Photo Élisabeth SUPIÉ

prise. Chacun a pu postuler dans le pôle de son choix : la comptabilité, l'administration, la communication. « Pour commercialiser le produit fini, nous allons créer un site Internet, utiliser les réseaux sociaux, installer un stand sur le

marché », déclare Victor Félix, du service commercial.

Le financement de la mini-entreprise est constitué d'un budget de 234 euros, dont une partie a été récoltée sous forme de dons et d'avances remboursables. Une

cinquantaine de pense-bêtes devraient être mis en vente entre cinq et dix euros l'un. Les élèves souhaitent offrir en fin d'année scolaire le bénéfice de leur mini-entreprise à une association solidaire.



Vivre les pratiques et les valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire à l'École, est-ce possible ?

L'association L'ESPER, L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République, et ses 45 organisations membres, dont l'UNSA-Éducation, actives dans le champ éducatif, vous proposent un accompagnement, des idées d'action, des outils pour faire découvrir et vivre les pratiques de l'Économie Sociale et Solidaire à l'École et ses perspectives d'emploi et d'engagement.



Thibault SAUVAGEON
Délégué national
www.lesper.fr

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) NE S'APPREND PAS, ELLE SE PRATIQUE

L'ESS, qui représente plus de 10 % de l'emploi en France, vit une période de renouvellement avec une prévision de 700 000 départs d'ici 2025, selon l'Observatoire de l'ESS. L'ESS est donc pourvoyeuse d'emplois et de stages, mais pas seulement. L'ESS se caractérise aussi par les pratiques et les valeurs de coopération et d'utilité sociale qui l'animent, et sur lesquelles elle s'appuie, pour faire vivre les associations, les coopératives et les mutuelles. L'ESS prend de l'ampleur aujourd'hui, une nouvelle dimension depuis la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire dite Hamon qui donne une stature, mais son origine est bien plus ancienne et ancrée sur les territoires.

CRÉER UNE ENTREPRISE DE L'ESS EN CLASSE

Depuis septembre 2016, des élèves s'essaient à la création d'entreprise de l'ESS en classe avec programme « Mon Entreprise Sociale et Solidaire à l'École ». Il consiste à expérimenter la création d'entreprises éphémères de l'ESS par des élèves du collège et du lycée. Cette initiative offre l'opportunité de faire découvrir et vivre concrètement les pratiques et les valeurs citoyennes portées par l'ESS, à des jeunes, par la prise d'initiatives en collectif et dans un cadre sécurisé.

Il permet à des élèves de comprendre, par la mise en situation et la rencontre, que le mot « entreprise » ne rime pas forcément avec « lucrativité », mais également avec « solidarité », « égalité » et « démocratie ».

COMMENT ÇA MARCHE ?

Concrètement, les élèves mènent un projet d'utilité sociale ensemble, dans le cadre d'un ou plusieurs cours ou en dehors, décidé en collectif, en étant organisé sous la forme d'une entreprise de l'ESS (association, coopérative, mutuelle...). Les élèves vivent les étapes de la méthodologie d'un projet, de son imagination à sa réalisation, et découvrent et expérimentent au fur et à mesure l'ESS par le jeu, la rencontre, la mise en situation... Les jeunes s'organisent, répartissent les responsabilités, coopèrent... Les premiers témoignages montrent que les élèves aspirent à plus d'égalité et de coopération.

UNE PÉDAGOGIE ACTIVE

« Mon ESS à l'École » repose aussi sur une pédagogie adaptable dans le temps et à l'ensemble des disciplines enseignées au collège et au lycée. Tous les âges, tous les niveaux de la 6^e au BTS, et toutes les disciplines sont déjà concernés, avec des thématiques porteuses comme le développement durable, la découverte du monde professionnel, la citoyenneté, la solidarité.

« Mon ESS à l'École » repose sur un principe de « pédagogie active et participative », où les adultes sont animateurs et les élèves sont les pilotes. Ensemble, ils choisissent la problématique sur laquelle ils souhaitent agir, ils définissent la production de bien et service qu'ils vont réa-

liser, ils se répartissent les responsabilités pour mener à bien le projet. À travers le processus et au fil des séances, les élèves s'interrogent sur la notion d'utilité sociale et d'intérêt général : « À qui servira le projet ? », et découvrent différents modes d'organisations.

L'ESPER met à disposition des outils pédagogiques en accès libre, et disponibles en ligne, et propose un accompagnement bénévole sur la méthodologie de projets et la découverte de l'ESS, avec ses partenaires.

Un projet peut démarrer à tout moment de l'année scolaire et s'étaler sur un ou plusieurs trimestres, impliquant un ou plusieurs membres de l'équipe éducative (CPE, chefs d'établissement et professeurs...).

Comment participer et mener un projet « Mon ESS à l'École » ?

Rendez-vous sur le site :

www.monessalecole.fr

ou écrivez à l'adresse :

monessalecole@esper.fr

Retrouvez des témoignages, des idées de projets et le livret pédagogique pour mener un projet « Mon ESS à l'École » sur le site :

www.monessalecole.fr

et le Portail Ressource ESS

(www.ressources.ess.fr).

Site de L'ESPER : www.esper.fr

« Mon ESS à l'École » c'est près de 60 projets menés en 2017 et 2018. Ce sont plus de 120 personnels d'établissements et 1500 élèves engagés, avec des dizaines de paritains professionnels engagés ici et là dans le programme. Ensemble et accompagnés par des acteurs de l'ESS bénévoles engagés dans des entreprises de l'ESS, ils sont engagés dans la création d'un mur végétal en Seine Saint Denis, d'un « système d'échange local » en Gironde, la mise en place d'un drive fermier solidaire dans le Gard ou la réalisation d'actions de solidarité envers des personnes exclues à Paris.

La « Semaine de l'ESS à l'École » du 26 au 31 mars 2018

Cette semaine s'adresse aux élèves de la maternelle au lycée, aux professionnels de l'éducation et aux acteurs de l'ESS qui veulent transmettre les pratiques et les valeurs de l'ESS : la citoyenneté, la démocratie, la solidarité... Il s'agit de mettre un coup de projecteur du 26 au 31 mars sur des actions ponctuelles ou inscrites dans le temps. Toutes les formes sont à imaginer, qu'il s'agisse de l'animation d'un jeu coopératif, l'organisation d'une conférence ou d'une action solidaire, visiter une association, une coopérative ou une mutuelle... Tout le monde peut participer !

Cette initiative, soutenue par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Transition écologique et solidaire, est proposée par L'ESPER, l'Office Central de la Coopération à l'École et Coop FR (www.entreprises.coop).

Inscrivez vos actions et posez vos questions sur le site :
www.semaineessalecole.coop

L'économie sociale et solidaire au collège Marcel Pagnol

Le collège M. Pagnol est situé en zone de grande ruralité, en Charente-Maritime, à Tonnavy-Boutonne. J'ai pris la direction de cet EPLE en

septembre 2016, et il y a 2 ans déjà, débutait cet engagement dans l'Économie Sociale et Solidaire. M. Failleret, professeur de SVT, intéressé par cette thématique d'ESS, propose l'intervention de M. Barès de la CRESS Limousin sur une classe de 4^e, en lien avec le professeur d'H-G, M. Vincent; l'engagement est immédiat.

En mai 2016, lors de l'envoi dans toutes les boîtes mail des EPLE de l'académie de Poitiers, de la plaquette de présentation de l'ESS par l'ESPER, les 2 professeurs d'Histoire-géographie et de SVT ont d'emblée perçu l'intérêt pédagogique et citoyen d'entrer dans cette démarche collective, concrète et interdisciplinaire. La fiche d'inscription fut envoyée avec la formation d'une équipe pluridisciplinaire, 2 enseignants d'H-G/EMC, 1 professeur de SVT, accompagnés de la conseillère principale d'éducation et un volontaire du service civique.

Pourquoi s'engager dans ce projet? Les besoins constatés ont été que malgré la présence quotidienne de cette économie dans notre vie à tous, elle est méconnue de nos élèves et il faut bien l'admettre de certains adultes. Fort de ce constat, l'ambition actée était de sensibiliser les élèves aux particularités et caractéristiques de ce type d'économie dans une approche concrète et ancrée dans la réalité.

Au cours des 3 premiers mois de l'année 2016-2017, nous avons beaucoup échangé, pensé un projet permettant aux élèves de se saisir à la fois de la diversité du monde professionnel, économique et social. Notre volonté était de les ouvrir sur leur territoire, de développer leur esprit d'initiative, à travers la construction d'un projet concret de réalisation d'une structure junior. L'ESPER (Économie sociale partenaire de l'école et de la république) est l'association qui nous accompagne depuis le début du projet, ainsi que la CRESS limousin et la MGEN 17. Leur accompagnement constitue pour nous une aide précieuse et nos échanges nourrissent positivement notre projet.

Nous avons, en janvier 2017, proposé à l'ensemble des élèves de 5^e et 4^e d'appréhender cette notion d'Économie Sociale et Solidaire, sous forme d'ateliers « Une entreprise c'est quoi? L'ESS une économie au quotidien », animés par

l'équipe enseignante, la CRESS Limousin et l'ESPER. À l'issue de ces sensibilisations, des élèves volontaires sur ces 2 niveaux, soit 20 élèves, se sont inscrits pour participer à « Mon ESS à l'école ».

L'Engagement citoyen est un des premiers objectifs visés. Assumer des responsabilités doit prendre sens pour chacun des adolescents/élèves du collège, en leur permettant de se saisir des multiples aspects de la vie collective et de l'environnement.

Ce projet doit leur permettre de découvrir et faire découvrir ensuite à leurs camarades, l'ESS et les principes sur lesquels elle repose. La 1^{re} année a pour objectif la réalisation d'un web documentaire et la 2^e année doit aboutir à la création d'une structure junior au sein de l'établissement.

La réalisation d'un web-documentaire permet de faire découvrir aux collégiens, et aux adultes, l'Économie sociale et solidaire et d'appréhender leur territoire. En effet, notre surprise fut grande lorsque nous avons compris que le territoire à 50 km autour de Tonnay-Bouillonne possédait environ 500 structures ESS différentes. Lors des sorties pédagogiques, les élèves ont interviewé des professionnels qui travaillent au quotidien dans l'ESS, pris des photographies et des vidéos afin de créer le web-documentaire.

Les élèves travaillent, grâce à ce projet, les compétences du cycle 4, avec un focus important sur « mobiliser des outils numériques pour réaliser une production et mutualiser des informations » et naturellement, « la formation de la personne et du citoyen », en faisant preuve de responsabilité, d'engagement et d'initiatives.

Ce projet s'inscrit en conséquence dans les parcours citoyen et avenir qui jalonnent la scolarité des élèves de collège. Je suis convaincue qu'il ne suffit pas de décréter que la citoyenneté est une valeur républicaine fondamentale de notre société pour que les adolescents dont nous avons la responsabilité, deviennent des citoyens de demain accomplis. La citoyenneté cela doit se vivre. Il faut la nourrir d'expériences, la mettre en pratique dans des projets collectifs, solidaires et actifs. Un de nos enjeux majeurs est de conduire les élèves

vers le meilleur d'eux-mêmes, dans une relation solidaire à autrui, pour découvrir concrètement ce qu'est le lien social, l'efficacité économique, dans le respect de chacun, femmes et hommes, l'environnement et leur territoire. Le projet Mon ESS à l'école, tel que pensé, va aussi enrichir les représentations professionnelles des élèves. L'ouverture sur ce monde impacte la mise en œuvre de leur projet d'orientation personnel.

Un objectif complémentaire à ces 2 parcours éducatifs, auquel je crois fermement, c'est le développement de la sensibilité, de la confiance en soi pour un engagement réel et positif dans la société d'aujourd'hui et de demain. Nous souhaitons favoriser chez les élèves les notions de respect mutuel, de responsabilisation et de solidarité. À travers des indicateurs tels que le nombre d'initiatives, de comportements coopératifs, nous espérons voir s'opérer un changement de comportement entre pairs.

En parallèle à ces temps d'activité sur la pause méridienne et ces temps de découverte des différentes structures (coopérative, fondation...) hors les murs, nous avons accompagné nos élèves sur 2 moments majeurs. L'accueil de la rectrice de l'académie de Poitiers, M^{me} Anne Bisagni-Faura, le jeudi 16 février 2017, pour la signature, au collège M. Pagnol, de la convention tripartite ESS, entre l'académie, la Chambre régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Poitou-Charentes et l'association ESPER. Cette convention acte un partenariat volontariste pour la réalisation de projets ESS concrets sur toute l'académie. Et la participation à la 4^e édition du Forum national de l'ESS et de l'Innovation Sociale à Niort, qui fut également une expérience forte en découvertes solidaires pour tous nos élèves.

L'ESS est avant toute chose un ensemble de valeurs et de pratiques. Ces dimensions de coopération, de gouvernance démocratique, de mettre l'humain d'abord, sont les valeurs, auxquelles la communauté éducative de cet établissement est fondamentalement attachée et que nous souhaitons transmettre à tous avec ce grand projet « Mon ESS à l'école ». □

Isabelle ROMÉ, principale

Carhaix. L'économie sociale et solidaire crée un pôle Cob

1^{er} mars 2018 – Ouest France

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/carhaix-plouguer-29270/carhaix-l-economie-sociale-et-solidaire-cree-un-pole-cob-5596817>



Adesk, pour Ajañs Diorren an Ekonomiezh Sokial ha Kengret. C'est le nom du pôle de l'économie sociale et solidaire du Centre-Ouest-Bretagne (Cob) qui vient de se créer.

Lundi, en fin d'après midi, la ressourcerie Ti Récup' de Carhaix a accueilli l'assemblée générale constitutive du pôle ESS (économie sociale et solidaire) du Centre-Ouest-Bretagne (Pays Cob).

Les points de l'ordre du jour ont été présentés par Gaëlle Le Roux, animatrice au conseil de développement et en charge du projet : **« Présents sur presque tous les territoires bretons, les pôles de l'Économie sociale et solidaire (ESS) sont des acteurs de proximité qui rassemblent les structures de l'ESS autour d'enjeux de promotion et de soutien à l'émergence de projets. »**

Une étude de préfiguration a eu lieu l'année dernière, financée par la Région qui montre la pertinence de créer cette structure pour mettre en réseau des promoteurs de l'ESS locaux.

Son but est de rassembler les structures de l'ESS autour de valeurs de solidarité, de démocratie et d'égalité, promouvoir un modèle social et économique générateur d'emplois locaux d'utilité sociale, ainsi que de promouvoir aussi la coopération et les mutualisations en acteurs, **« afin de placer la personne humaine au centre de tout projet économique ».**

Les membres

Plusieurs structures sont déjà dans l'ESS et rassemblent des associations, mutuelles, fondations et entreprises solidaires. Parmi elles, il y a, entre autres, Contrechamps (cinéma Le Grand Bleu), Diwan, Ti Récup', Kan ar Mor, Roudour (promotion de la langue bretonne), Garages Solidaires, Aprobois, la Fiselerie, l'Esat de Glomel, Gourin Ambulance, la Carhaisienne de construction.

« Avec 21 % des salariés travaillant dans l'ESS, le Pays Cob est le premier territoire breton en termes de poids de l'ESS dans l'économie. Ce pourcentage est deux fois plus élevé que la moyenne française (10 %). D'autre part, le Pays Cob compte 415 établissements ESS représentant 3 953 salariés brassant une masse salariale de 101 millions d'euros et 15 % de l'emploi local dans les associations », souligne Gaëlle Le Roux.

Après la présentation des statuts, l'assemblée a dénommé l'association, Adesk (Ajañs Diorren an Ekonomiezh Sokial ha Kengret, soit Agence de développement de l'Économie Sociale et Solidaire) Centre Ouest Bretagne.

Le siège est situé temporairement à Rostrenen. Le choix du futur siège sera fixé ultérieurement, avec un bureau principal et des espaces relais.

Dans un avenir proche, l'Adesk va mettre en place son plan d'actions, avec d'une part par la diffusion d'une culture de l'économie sociale et solidaire en coordination du mois de l'ESS. Il est ainsi prévu une mobilisation des acteurs autour d'un programme de visites d'entreprises, de conférences, d'ateliers, de forums, d'expositions, de projections de film.

D'autre part, l'Adesk prévoit avec « Mon ESS à l'école », la création d'une entreprise de l'ESS par une classe de collégiens ou de lycéens.

Adesk se financera la 1^{er} année de fonctionnement par la cotisation des membres, une subvention de la Région Bretagne, des subventions des communautés de communes adhérentes (proposition de contrat en fonction du nombre d'habitants une perception de 0,10 € par habitant) et le mécénat.

En fin de séance, les 20 membres du conseil d'administration ont élu leur bureau : président Jean-Yves Raynery (Ulamir Aulne), trésorier Daniel Caillarec (délégué général du conseil de développement du Pays Cob), secrétaire Léna Olivier (association Contrechamp, gestion du cinéma Le Grand Bleu).

Renseignements : conseil de développement du Pays Cob au 02 96 29 26 53.

Devenez parrain/marraine professionnel(le) « Mon ESS à l'Ecole »

6 mars 2018 – CRESS Auvergne Rhône-Alpes

<http://www.cress-aura.org/actus/devenez-parrainmarraine-professionnel-le-mon-ess-lecole>

Devenez parrain/marraine professionnel (le) « Mon ESS à l'école » !



06/03/2018

Organisation: CRESS AUVERGNE

Catégorie: Régional (AuRA)

Vous êtes engagé dans une structure de l'Economie Sociale et Solidaire et vous souhaitez sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat social et au développement de projets citoyens ? Devenez parrain/marraine professionnel(le) pour le programme "Mon ESS à l'école" !

Mon ESS à l'école, qu'est-ce que c'est ?

« Mon ESS à l'Ecole » a pour vocation de responsabiliser des collégiens (de la 5^{ème} à la 3^{ème}) et des lycéens, toutes filières confondues, à travers la création d'une entreprise de l'Economie Sociale et solidaire dans le cadre de leur scolarité. Par cette démarche, ils deviennent des acteurs à part entière d'un projet entrepreneurial, collectif et d'utilité sociale. Au-delà des nombreuses compétences qu'ils développent au travers de cette expérience, ils s'approprient le sens donné aux valeurs d'égalité, de coopération et de solidarité que porte l'Economie Sociale et solidaire. Cette expérience permet également aux jeunes d'appréhender le monde économique et professionnel qui les entoure, en vue de leur orientation scolaire et professionnelle.

Devenir parrain/marraine

En devenant parrain/marraine professionnel(le) « Mon ESS à l'Ecole », vous accompagnez un projet citoyen et entrepreneurial dans un collège ou lycée près de chez vous.

En vous appuyant sur votre expérience, vous accompagnez les élèves et les enseignants dans la conduite d'un projet et transmettez la façon dont sont vécues les valeurs et les pratiques de l'ESS (coopération, engagement, intérêt général...) dans votre structure (association, coopérative, mutuelle).

Cet engagement bénévole se matérialise par quelques rencontres selon les disponibilités réciproques des acteurs engagés. Des représentants de L'ESPER et ses partenaires sont là pour vous guider.

Retrouvez la fiche outil « Etre parrain professionnel « Mon ESS à l'école », comment ça marche ? [ICI](#)

La CRESS AuRA assure la coordination locale de Mon ESS à l'Ecole, en collaboration étroite avec le correspondant régional de l'ESPER et le coordinateur national. Pour plus de renseignements, pour prendre connaissance des projets « Mon ESS à l'école » pas loin de chez vous, contacter Amandine Plaindoux, en charge de la coordination locale Mon ESS à l'école.

N'hésitez pas à diffuser cet appel dans vos réseaux !

Pour plus d'informations

[L'article de La Recma](#)

[Le site internet](#)

Trois projets Mon ESS à l'Ecole en vidéo :

[Créer une amap dans le cadre d'un EPI c'est possible](#)

[Une association gérée et animée par des lycéens engagés, c'est possible ?](#)

[Au lycée, SCOP ou pas SCOP ?](#)